



4 – OUVERTURE DE CHANTIER

Je déclare le chantier ouvert depuis le (jj/mm/aaaa) _____

<input type="checkbox"/> Pour la totalité des travaux	<input type="checkbox"/> Pour une tranche des travaux Veuillez préciser la tranche commencée :
---	---

Surface créée (en m²) :

Je certifie exactes les informations ci-dessus	
A :	
Date (jj/mm/aaaa) _____	Signature du (ou des) déclarant(s)

Dans le mois qui suit le démarrage de la construction, votre déclaration établie en deux exemplaires devra être déposée au service de l'urbanisme de la province Sud pour les communes de Boulouparis, Farino, île des Pins, Moindou, Païta, Poya Sud, Sarraméa, Thio et Yaté.

Direction du Foncier et de l'Aménagement (DFA)

24 route de la Baie des Dames, Ducos
BP L1 98849 Nouméa Cedex
Tél. 20 42 62 - Fax 20 43 98
dfa.su@province-sud.nc